



MUNICIPALITE DE VUFFLENS-LA-VILLE

Préavis municipal n° 13/2024 Budget de fonctionnement 2025

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux articles 84 et suivants du Règlement pour le Conseil communal, nous avons l'avantage de soumettre à votre approbation le budget de fonctionnement pour 2025.

Le présent préavis est composé d'un dossier comprenant :

- le budget de fonctionnement détaillé par comptes et notes explicatives ;
- le tableau comparatif (annexe 1) entre les comptes 2023 et les budgets 2024 et 2025 ;
- le plan des investissements réactualisé et portant sur les années 2025 à 2028 conformément à l'article 91 du Règlement pour le Conseil communal.

Le budget présenté pour l'exercice 2025 se solde par un excédent de charges de CHF 28'995.-- (contre CHF - 632'250.-- au budget 2024 et CHF + 13'200.-- au budget 2023).

Les postes budgétaires qui nécessitent une explication sont commentés directement dans le document « Budget de fonctionnement 2025 », toutes les dépenses portées à celui-ci et leur opportunité de réalisation ont été évaluées au plus près. Ce budget a été établi en tenant compte de l'ensemble des charges à notre connaissance.

La Municipalité rappelle que toutes les dépenses prévues au budget de fonctionnement ne seront pas forcément réalisées et donc caduques en fin d'année.

Les investissements prévus sur le plan des investissements en dernière page du budget annexé feront tous l'objet d'un préavis ainsi que les projets pas suffisamment élaborés ou urgents.

PREAMBULE

Le budget 2025 s'annonce marqué par un retour à la stabilité budgétaire par rapport au budget présenté en 2024. Pour rappel, le budget 2024 comprenait des lourds travaux concernant les routes (chemins AF et chemin de la Musire).

Dès le 1^{er} janvier 2025, la Municipalité doit composer avec la nouvelle péréquation intercommunale

vaudoise (NPIV) et son nouveau système de calculation péréquatif. Pour l'établissement de ce budget nous nous sommes basés sur les estimations remises par le canton, notamment pour les péréquations des ressources, des besoins structurels, des charges des villes, de la participation à la cohésion sociale et de la facture policière.

Comme décidé lors du Conseil communal du 4 septembre dernier le taux d'imposition pour l'année 2025 reste inchangé.

1. REVENUS

L'évaluation des rentrées fiscales est toujours un exercice délicat, dans la mesure où le résultat de certains exercices peut être influencé par des rattrapages de taxation.

Ils ont été budgétisés selon une analyse des rentrées fiscales de 2023 et 2024 connues à ce jour. Les recettes des personnes physiques peuvent fluctuer en fonction du nombre d'arrivées et de départs, de leur capacité contributive et d'éventuels remboursements ou suppléments pour les périodes de taxations précédentes.

Pour rappel, les recettes des personnes morales du site en Faraz sont réparties suivant une clef de répartition selon une convention entre les 3 communes : 54,8 % pour Mex, 27,6 % pour Vufflens-la-Ville et 17,6 % pour Villars-Ste-Croix.

Pour 2025, et au vu des données connues au moment de l'élaboration du budget, la Municipalité a décidé de tenir compte des éléments suivants, en prenant en considération le taux d'imposition global qui se maintient à 67 % avec une obligation d'alimenter le Fonds durabilité-énergie-climat à hauteur de 2 % :

- pour les personnes physiques (revenu-fortune-source), rentrées fiscales stables soit CHF 3'830'000.-- contre CHF 3'840'000.-- au budget 2024 ;
- pour les personnes morales (bénéfice-capital-complémentaire), rentrées fiscales en hausse soit CHF 779'000.-- contre CHF 568'000.-- au budget 2024 ;
- pour l'impôt sur les frontaliers une augmentation est à relever soit CHF 282'500.-- contre CHF 186'000.-- au budget 2024.
- pour la participation à la redistribution du fonds de péréquation cantonale le montant est inférieur selon les données cantonales soit CHF 114'200.-- contre CHF 253'800.--.

2. CHARGES

Comme pour ces dernières années, le budget présenté ne comprend dès lors que des dépenses indispensables au bon fonctionnement de la Commune, à l'entretien et à l'amélioration des bâtiments et du domaine communal en général. Les seules dépenses non indispensables, d'un montant limité, tendent à maintenir une vie associative dans notre village, sous la forme d'un soutien aux sociétés locales.

1 ADMINISTRATION GENERALE

• Frais d'étude architecte fermeture terrasse Marteley	5'000.--
• Frais d'étude urbanisme et faisabilité ZUP Marteley	20'000.--
• Transition énergétique des bâtiments communaux CEBC	20'000.--
• Frais d'étude plan de mobilité villageoise	10'000.--
• Frais d'étude réfection Grand-Rue Chevalier	30'000.--
• Etude SSDA	5'000.--
• Réfection Grand-Rue et réfection carrefour Cuvillard	45'000.--
• Frais d'étude réfection route du Moulinet	17'000.--

5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Le coût global de l'enseignement primaire et secondaire est en diminution :

En 2025, le coût total sera de CHF 777'100.-- contre CHF 822'000.-- au budget 2024.

Il en va de même du montant facturé par l'Etat pour les transports publics soit CHF 160'000.-- contre CHF 167'500.-- au budget 2024.

3. AUTOFINANCEMENT

Les charges de fonctionnement avec effet financier présentées dans ce budget, soit sans les amortissements, les attributions aux fonds et les imputations internes, diminuent par rapport à celles du budget précédent de CHF 1'761'110.-- soit de 20 % .

Les revenus de fonctionnement avec effet financier, soit sans les prélèvements aux fonds et les imputations internes, augmentent, toujours par rapport au budget précédent, CHF 407'150.-- soit de 5 % .

Ainsi, la marge nette d'autofinancement calculée est positive de CHF 352'200.-- soit 4.5 % des revenus.

Rappelons que la marge d'autofinancement représente l'argent généré (si positif) ou utilisé (si négatif) par l'exercice comptable annuel. Dans le cas d'un autofinancement négatif, on puise dans les liquidités pour payer les dépenses. S'il n'y a pas assez de liquidités, il faut alors emprunter.

4. RESULTAT

La marge brute d'autofinancement est positive, à hauteur de CHF 541'800.--. Le déficit prévu, après amortissements et mouvements des fonds (voir annexe 2), s'élève à CHF 28'995.-- .

5. INVESTISSEMENTS

Les investissements du Patrimoine Administratif s'élèvent, pour 2025, à CHF 1'250'000.--, selon le plan des investissements en page 38 du budget de fonctionnement 2025.

6. ENDETTEMENT ET FINANCEMENT

Au 1er janvier 2025, notre endettement auprès des institutions financières s'élève à CHF 6'486'500.--. Il est à noter qu'au 31 décembre 2023, notre endettement était de CHF 7'037'500.--, soit une diminution de CHF 551'000.-- dû à l'amortissement et au remboursement de nos prêts.

Emprunts moyen et long terme	Total initial par poste	Prévision 31.12.2024	Solde 31.12.2023
CIP 301033.1 à 2.11% 2023-2033 (MC+Ch.Font.+carrlg.S.sp	240 000	210 000	230 000
BCV 284288 à 1.33% 2024-2034 (Salle SP-Route)	1 315 000	1 304 000	0
CIP 301438.1 à 0.0% 2019-2025 (Rempl.EP)	340 000	257 500	272 500
BCV K5439.57.64 à 0.8% 2018-1.9.206.2026 (bâtiment poly.)	1 000 000	880 000	900 000
PostFinance PF.004672 à 0.40% 2016-2026 (Rempl.EP)	400 000	265 000	280 000
CIP 300804.1 à 1% 2016-2026 (Garderie)	601 000	380 000	406 000
PostFinance PF.003409 à 1.55% 2014-2026 (Rempl.EP)	600 000	500 000	510 000
BCV ATF K5336.93.87 à 0.56% 2022-2027 (Salle sports)	476 000	458 000	470 000
CIP 300.801.1bis à 1.25% 2017-2027 (Rénov.gd.salle)	372 000	282 000	294 000.00
BCV C 5441.19.44 à 0.77% 2018-29.9.2028 (Routes)	500 000	375 000	395 000
BCV T5445.87.19 à 0.81% 2018 30.6.2023-4.12.2028 (séparatif)	245 000	185 000	195 000
BCV U5445.86.42 à 0.80% 2018 30.6.2021-4.12.2028 (séparatif)	470 000	350 000	370 000
CEDC 30.499.167.090.4 28.02.2023-28.08.2029 à 1.97% (s.sports)	200 000	160 000	180 000
BCV A5443.26.94 à 1.11% 2018-1.11.2029 (bâtiment poly.)	1 000 000	880 000	900 000
CEDC 30.499.167.455.1 à 1.96% 1.9.2022-30.9.2024 (routes)	0	0	475 000
CIP 300792.1 à 1.85% 2015-2024 (Salle sports)	0	0	860 000
CIP 301139.1bis à 1.7% 2013-2023 (Rempl.EP) CHF 138000.00	0	0	0
CIP 300584.1 à 1.1% 2015-2023 (Salle Sports) CHF 175'000.00	0	0	0
Retraite Populaires 102564.1 à 0% 2021-2024 (Gd.salle)	0	0	300 000
BCV K5336.93.89 à 0.58% 2018-2023 (Salle sports) CHF 255'000.00	0	0	0
Total emprunts	7 759 000	6 486 500	7 037 500

Le tableau ci-dessus ne tient pas compte des futurs emprunts prévus en 2025, le mode de financement de ces derniers étant encore à étudier.

Le plan des investissements respecte le plafond d'endettement prévu pour la législature.

7. CONCLUSION

L'année 2025 fera face à des défis significatifs, notamment une inflation persistante, une augmentation de la participation pour diverses associations intercommunales. Cependant, malgré ces obstacles, la Municipalité réaffirme son engagement à rester un employeur attractif, à compenser la perte de pouvoir d'achat de ses collaboratrices et collaborateurs. Des investissements appréciables pour les citoyennes et citoyens sont prévus dans les domaines tels que le développement des terrains en zone affectée ZUP, l'amélioration des bâtiments communaux pour leur transition énergétique et les espaces publics, la durabilité et la mobilité. Ceci souligne la volonté de la Municipalité d'améliorer la qualité de vie de ses habitantes et habitants.

Convaincue que seule une gestion financière saine permet d'investir pour l'avenir, la Municipalité continuera à exercer sa gestion rigoureuse des charges en priorisant les dépenses urgentes et indispensables. Cette approche appropriée a d'ailleurs permis d'établir un résultat budgétaire avec un excédent de charge de CHF 28'995.-- pour 2025.

La Municipalité reste également déterminée à garantir le bien-être de la communauté, tout en préservant un niveau élevé des services et en répondant aux besoins de la population. Dans cette perspective, elle continue à effectuer sa gestion avec prudence, en anticipant les défis économiques actuels et en privilégiant le bien-être de la collectivité.

Nous vous prions donc, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, de bien vouloir adopter la résolution suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE VUFFLENS-LA-VILLE

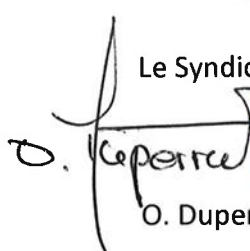
- vu le préavis municipal n° 13/2024 du 2 décembre 2024 ;
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

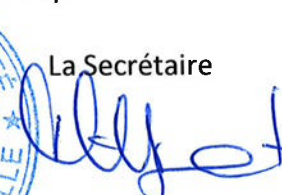
DECIDE


- d'approuver le budget de fonctionnement pour 2025 présentant un total de revenus de CHF 8'604'845.-- et un total de charges de CHF 8'633'840.--, le déficit de CHF 28'995.-- étant pris en charge par le capital ou le fonds d'égalisation du résultat.

Nous vous remercions de la prise en considération de notre préavis et nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  O. Duperrut

La Secrétaire  M. Hilpert



Vufflens-la-Ville, le 2 décembre 2024
Dossier traité par Olivier Duperrut

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	1 781 740.00	630 000.00	1 681 900.00	547 900.00	1 465 697.79	455 280.25
10	Autorités	210 500.00	16 300.00	219 300.00	18 300.00	188 089.60	15 348.65
101	Conseil communal	33 400.00	300.00	33 900.00	300.00	27 298.25	
102	Municipalité	177 100.00	16 000.00	185 400.00	18 000.00	160 791.35	15 348.65
11	Administration	1 373 940.00	612 500.00	1 259 500.00	528 400.00	1 112 457.24	439 801.60
111	Développement durable	88 500.00	82 500.00			300.00	5 779.00
15	Affaires culturelles, loisirs	34 600.00		32 900.00		17 673.00	
16	Tourisme	2 700.00	1 200.00	2 700.00	1 200.00	2 668.00	130.00
18	Transports publics	160 000.00		167 500.00		144 809.95	
2	FINANCES	1 835 000.00	6 343 000.00	2 128 100.00	6 205 100.00	2 315 035.96	6 505 654.08
21	Impôts	87 700.00	5 807 300.00	108 500.00	5 491 300.00	90 077.40	5 839 738.68
22	Service financier	1 382 700.00	192 600.00	1 585 000.00	332 200.00	1 596 991.81	338 767.65
23	Amortissements, rés. non vent.	364 600.00	343 100.00	434 600.00	381 600.00	627 966.75	327 147.75
3	DOMAINES ET BATIMENTS	866 550.00	582 645.00	877 450.00	583 200.00	857 447.69	477 648.90
30	Service administratif et technique	27 000.00	17 400.00	26 400.00	17 000.00	25 019.90	7 800.00
31	Terrains communaux	1 000.00	87 800.00	1 000.00	87 800.00		12 974.25
32	Forêts	53 600.00	5 600.00	53 600.00	5 600.00	47 558.45	5 100.00
35	Bâtiments communaux	784 950.00	471 845.00	796 450.00	472 800.00	784 869.34	451 774.65
350	Grande Salle	91 600.00	19 645.00	85 100.00	19 600.00	130 528.95	18 775.00
351	Collèges	164 000.00	173 200.00	169 300.00	174 800.00	128 229.15	152 573.00
3510	Collège	162 900.00	142 600.00	168 200.00	144 200.00	128 170.35	121 973.00
3512	UAPE	1 100.00	30 600.00	1 100.00	30 600.00	58.80	30 600.00
352	Maison de Commune	40 000.00		53 100.00		34 757.70	450.00
353	Seringue	7 800.00		6 600.00		7 214.45	
354	Fontaines et couverts	8 000.00		8 200.00		3 384.95	
355	Eglise	16 900.00		22 000.00		38 544.87	
356	Salle de paroisse	6 500.00	200.00	9 300.00	200.00	3 441.80	240.00
357	Refuge	18 700.00	8 500.00	10 500.00	7 800.00	9 740.30	8 995.85
358	Garderie et locaux Grands-Champs/Cuvillard	82 150.00	58 400.00	81 950.00	57 800.00	77 743.05	51 014.30
3581	Etude construction garderie	48 200.00	52 200.00	47 900.00	51 600.00	46 373.90	44 774.30

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
35811	Garderie	48 200.00	52 200.00	47 900.00	51 600.00	46 373.90	44 774.30
3582	Construction garderie Marteley	33 950.00	3 000.00	34 050.00	3 000.00	31 369.15	3 000.00
35822	Local des Grands-Champs (bibliothèque)	33 950.00	3 000.00	34 050.00	3 000.00	31 369.15	3 000.00
3583	Mobilier Garderie		3 200.00		3 200.00		3 240.00
35833	3 places de parc intérieures Cuvillard 17		3 200.00		3 200.00		3 240.00
359	Salle de Sport	349 300.00	211 900.00	350 400.00	212 600.00	351 284.12	219 726.50
3590	Salle de Sports	212 800.00	146 300.00	210 500.00	144 100.00	205 517.60	154 776.50
3591	Salle de Sports	136 500.00	65 600.00	139 900.00	68 500.00	145 766.52	64 950.00
35911	Bâtiment polyvalent	136 500.00	65 600.00	139 900.00	68 500.00	145 766.52	64 950.00
4	TRAVAUX	702 100.00	499 400.00	2 451 600.00	1 989 700.00	703 463.07	498 890.18
41	Service technique	40 000.00	44 100.00	37 400.00	35 000.00	31 092.16	31 000.00
410	Travaux,serv.techn.véhicules	40 000.00	44 100.00	37 400.00	35 000.00	31 092.16	31 000.00
42	Service de l'urbanisme & police des constructions	36 500.00	35 000.00	46 500.00	40 000.00	44 730.35	35 525.05
43	Routes et chemins	135 100.00	1 000.00	1 835 200.00	1 457 000.00	157 963.33	818.10
430	Routes	127 100.00	1 000.00	1 827 200.00	1 457 000.00	154 483.78	818.10
431	Bordures & haies routes et chemins	8 000.00		8 000.00		3 479.55	
44	Espaces publics (parcs, promenades, cimetière)	71 200.00		74 800.00		38 530.20	400.00
45	Gestion des déchets	170 300.00	170 300.00	169 700.00	169 700.00	150 326.75	150 326.75
450		170 300.00	170 300.00	169 700.00	169 700.00	150 326.75	150 326.75
46	Réseaux canalisations E.C.,E.U., épuration	249 000.00	249 000.00	288 000.00	288 000.00	280 820.28	280 820.28
460	Réseau canalisations E.C.,E.U.	68 100.00	89 000.00	137 500.00	89 000.00	125 604.28	108 331.10
461	Association Intercommn.Epuration Vufflens	152 500.00	160 000.00	150 500.00	160 000.00	155 216.00	157 474.05
462	Serv.financ.réseaux canal.EC.EU.ép.commun.& AIEV	28 400.00			39 000.00		15 015.13
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	1 118 350.00	244 900.00	1 140 300.00	238 100.00	945 272.00	180 273.00
51	Enseignement primaire	877 350.00	244 900.00	880 400.00	238 100.00	730 540.45	180 273.00
510	Cantine scolaire Pic&Croc	320 350.00	244 900.00	301 100.00	238 100.00	205 661.40	180 273.00
511	Enseignement primaire	557 000.00		579 300.00		524 879.05	
52	Enseignement secondaire	220 100.00		242 700.00		198 604.35	
54	Office Régional Orientation Professionnelle	3 800.00		2 200.00		3 770.80	
58	Temples et cultes	17 100.00		15 000.00		12 356.40	

Budget par ordre administratif

Rubrique	Titre	Budget 2025		Budget 2024		Comptes 2023	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
6	POLICE	308 400.00	15 000.00	313 000.00	13 000.00	304 889.28	15 158.50
61	Corps de police	220 900.00	2 000.00	225 000.00	2 000.00	209 096.00	1 798.00
62	Contrôle des habitants	7 000.00	13 000.00	6 000.00	11 000.00	7 257.90	13 345.50
63	Police sanitaire	200.00		200.00		156.98	15.00
64	Service des inhumations	1 500.00		1 700.00		871.00	
65	Défense contre l'incendie	43 400.00		44 600.00		54 975.25	
66	Protection civile	35 400.00		35 500.00		32 532.15	
7	SECURITE SOCIALE	1 731 800.00		1 616 900.00		1 609 377.38	91 355.60
71	Service social	435 200.00		368 200.00		383 717.18	91 355.60
72	Prévoyance sociale cantonale	1 296 600.00		1 248 700.00		1 225 660.20	
8	SERVICES INDUSTRIELS	289 900.00	289 900.00	290 600.00	290 600.00	269 291.90	269 291.90
81	Service des eaux	289 900.00	289 900.00	290 600.00	290 600.00	269 291.90	269 291.90
810	Réseau communal eau potable	148 200.00	85 400.00	148 900.00	96 100.00	153 301.25	76 007.75
811	Réseau Entente Intercomm.Eaux Vufflens Mex Villars	141 700.00	196 000.00	141 700.00	196 000.00	115 990.65	187 334.00
812	Serv.financ.réseau eau		8 500.00		1 500.00-		5 950.15
	<i>Total charges</i>	8 633 840.00		10 499 850.00		8 470 475.07	
	<i>Total revenus</i>		8 604 845.00		9 867 600.00		8 493 552.41
	<i>Excédent charges</i>	28 995.00		632 250.00			
	<i>Excédent revenus</i>						23 077.34

BUDGET 2025

	COMPTES 2022 KCHF	COMPTES 2023 KCHF	BUDGET 2024 KCHF	BUDGET 2025 KCHF
COMPTE DE RESULTATS				
RECETTES	7 252.09	7 642.55	7 985.60	7 578.45
DEPENSES	-6 396.57	-6 954.88	-8 797.75	-7 036.64
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	855.52	687.67	-812.15	541.80
MOUVEMENTS DES COMPTES AFFECTES				
développement durable	0.00	0.00	-80.00	-80.00
impôt spécial affecté	0.00	0.00	-116.70	-93.00
gestion des déchets	-16.27	-5.58	1.70	3.30
épuration	111.35	15.01	39.00	-28.40
réseau d'eau	-53.38	5.93	1.50	8.50
MARGE NETTE D'AUTOFINANCEMENT	897.22	703.03	-966.65	352.20
MOUVEMENTS DES FDS DE RESERVES				
	-461.00	-342.00	769.00	-16.59
AMORTISSEMENTS				
- ordinaires	-430.46	-337.96	-434.60	-364.60
- extraordinaires	0.00	0.00	0.00	0.00
EXCEDENT DE (CHARGES) REVENUS ***	5.76	23.07	-632.25	-28.99
***montant prélevé ou attribué du/au capital				
REVENUS & CHARGES				
Recettes	7 252.09	7 642.55	7 985.60	7 578.45
Imputations internes	869.91	830.03	1 009.80	984.60
Prélèvement de comptes affectés	111.35	20.94	42.20	11.80
Prélèvement des fonds de réserves	36.61	0.00	830.00	30.00
TOTAL DES REVENUS	8 269.96	8 493.52	9 867.60	8 604.85
Dépenses	6 396.57	6 954.88	8 797.75	7 036.64
Imputations internes	869.91	830.03	1 009.80	984.60
Attribution à comptes affectés	69.65	5.58	196.70	201.40
Attribution à fonds de réserves	497.61	342.00	61.00	46.59
Amortissements	430.46	337.96	434.60	364.60
TOTAL DES CHARGES	8 264.20	8 470.45	10 499.85	8 633.83
EXCEDENT DE CHARGES (déficit)			-632.25	-28.99
EXCEDENT DE REVENUS (bénéfice)	5.76	23.07		